

Management des Organisations - Spécialité: Management des Établissements Équestres

RNCP6476 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	G1403, M1302, G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université d'Angers

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La certification vise à former des professionnels ayant déjà obtenu un diplôme d'enseignement de l'équitation dans le but de devenir gestionnaire de centre équestre.

Ces professionnels savent mettre en oeuvre un projet répondant à des critères de rentabilité de façon à pérenniser l'activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- vision globale du fonctionnement d'un établissement équestre
- gestion budgétaire
- gestion du personnel,
- politique marketing
- plan d'actions commerciales
- communication interne et externe
- gestion des équidés, sécurité
- gestion de l'accueil
- gestion des fournisseurs
- étude de la concurrence

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Filière équine, structures d'enseignement de l'équitation et de valorisation des équidés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les fonctions visées par la licence professionnelle correspondent à celles décrites dans le niveau 5 « Directeur » de la convention collective des centres équestres, à savoir et suivant le projet professionnel individuel des étudiants, des fonctions de direction ou de gérance dans des :

- centres équestres privés
- centres équestres en gestion municipale

- poney-clubs et écoles d'équitation (privés ou associatifs)
- écuries de propriétaires
- centres de formation (maisons familiales et rurales, lycées professionnels assurant des formations équestres)
- centres sportifs (UCPA)
- centres de tourisme équestre
- centres de valorisation de jeunes chevaux

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 003 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 477
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Tous les intervenants Loi n°84-52 du 26 janvier 1984

COMPOSITION DU JURY — VAE
Jury paritaire

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3864

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6476/>